



Syndicat des enseignants UNSA Éducation
17 rue JULIA
13005 MARSEILLE
0491614690 **13@se-unsa.org**
Fax :0491614028
<http://sections.se-unsa.org/13>

A Marseille le 2 mars 2011

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux de
L'Education nationale des Bouches du Rhône

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa des Bouches du Rhône envisage de déposer un préavis de grève dans la période du 19 au 5 avril 2011 qui portera sur la ou les sujets suivants :

- la préparation de la carte scolaire 2011
- le suivi du protocole d'accord sur la direction d'école

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II -« 4° »de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation ;

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

C. Gelly
Secrétaire départementale du SE-UNSA 13